



PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE

du 25/03/2021

Ecole du Champ de Foire
48 rue de Genève
01800 Meximieux

académie
Lyon
direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Ain
Éducation
nationale

MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			
Inspecteur de l'éducation nationale : Monsieur CORDEIRO		Excusé	
M. le Maire : Monsieur RAMEL		Présent	
MEMBRES VOTANTS			
NOM	Présent	Excusé	Représentant
Directeur de l'école - Président : Madame SCHOEFFER	X		
Adjointe aux affaires scolaire Mme SEMET	X		
Adjointe aux affaires sociales Mme POTIER	X		
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE			
Madame BEIGNON	X		
Madame CATHELIN	X		
Madame FAUCONNET		X	
Madame FONTENILLE	X		
Madame GARCIA	X		
Madame MOULIERE	X		
Madame METTEY	X		
Madame SPATARO	X		
Madame MARTINEZ		X	
Madame POURRET		X	
D.D.E.N : Madame OTHEGUY	X		
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES			Suppléants assurant un remplacement
Mme BERNARD	X		
M. BRON	X		
Mme FENOY	X		
Mme FOISSIER	X		
M. LE ROI	X		
Mme MONNIOT	X		
Mme PELLETIER	X		
Mme LAVASTRE	X		
Mme VELIEN	X		
Mme VESSILER	X		

Procès-verbal établi le 25/03/2021

Le président, directeur de l'école
Nom : SCHOEFFER Anne-Emmanuelle
Signature

Le secrétaire,
Nom : LE ROI Mathieu
Signature

Le représentant des Parents :
Nom : LE ROI Mathieu
Signature

Début de la réunion (en visio-conférence) à 18h00

Ordre du Jour :

- Point Sanitaire
- Actions pédagogiques et éducatives et financement
- Point sur les effectifs
- Liaison école-collège
- Rapport avec la municipalité
- Questions diverses des parents d'élèves

⊛ Point Sanitaire

- Port du masque obligatoire dans et aux abords de l'école. Seule activité sans masque : EPS en respectant les distances de sécurité.
- **Quelles sont les précautions à prendre avant de conduire son enfant à l'école ?**
 - ➔ Surveiller l'apparition de symptômes chez leurs enfants ;
 - en cas de symptômes évocateurs² de la Covid-19 ou de fièvre (38°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'école et les parents prennent avis auprès du médecin traitant qui décide des mesures à prendre ;
 - ne pas conduire à l'école les élèves ayant été testés positivement au SARS-Cov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque avant le délai prévu par les autorités sanitaires ;
 - informer le directeur d'école ou le chef d'établissement s'ils ne conduisent pas leur(s) enfant(s) à l'école en précisant la raison ;
 - avoir une hygiène stricte des mains comprenant le lavage au départ et au retour à la maison.
- Attention, il est de la responsabilité des parents de fournir un nombre suffisant de masques pour la journée. Nous sommes obligés de donner environ 5 masques par jour à des élèves et les réserves de masque ne sont pas très importantes.
- Protocoles de lavages des mains (à 8h30 et 13h30, avant et après les récréations, avant et après le sport). Certains élèves se sont relâchés et essayent d'esquiver les lavages de mains → merci aux parents de les re-sensibiliser sur le sujet.
- 3 zones de récréation dans la cours des petits et 4 dans la cour des grands avec un roulement sur les différentes zones et des jeux.
- **EPS**
Interdit à l'intérieur depuis la rentrée de janvier.
 - ✓ Depuis janvier, adaptation des sports initialement prévus et utilisation de la cour de récréation lorsqu'il fait beau.
 - Volley sur la période 3 et moitié de la période 4,
 - Tchoukball sur la période 4 et début de la période 5,

- course d'orientation, athlétisme sur la période 5
- ✓ Nouveau protocole reçu le 22 mars :
 - activités en intérieur de nouveau possibles
 - distanciation physique de 2 mètres obligatoire entre élèves en intérieur
 - quelques activités de basse intensité peuvent être pratiquées en intérieur avec le port du masque (danse, art du cirque, ateliers gymniques ...).
- voir pour la danse africaine suivant le temps si l'on danse en intérieur avec le masque (contraignant) ou en extérieur sans le masque.

○ **GESTION DES CAS CONTACTS, POSITIFS, PRESENTANT DES SYMPTOMES**

Que se passe-t-il si une personne accueillie présente des symptômes dans l'école et l'établissement ?

- *L'élève revient à l'école si ses responsables légaux attestent par écrit avoir consulté un médecin et qu'un test n'a pas été prescrit. A défaut le retour se fera après 10 jours (si absence de fièvre) ;*
- *Le personnel revient à l'école si un test n'a pas été prescrit ou, le cas échéant, si le test réalisé est négatif.*

Quelles sont les consignes en cas de « cas confirmé » dans une école ou établissement ?

- *L'élève ou le personnel « cas confirmé », placé en isolement, ne doit pas se rendre à l'école avant le délai suivant :
o 10 jours pleins à partir de la date de début des symptômes avec absence de fièvre pour les cas symptomatiques. En cas de fièvre au 10ème jour, l'isolement se poursuit jusqu'à 48h après la disparition des symptômes ;
o 10 jours pleins à partir du jour du prélèvement positif pour les cas asymptomatiques ;*
- *Les responsables légaux ou les personnels sont-ils informés s'il y a un ou des « cas confirmés » au sein de leur école ou établissement scolaire ?
→ Oui, on avertit les parents de la classe. Si fermeture d'une classe, on avertit tous les parents d'élèves de l'école.*

Le contact-tracing renforcé depuis début février.

→ **Le processus d'identification et d'isolement des cas contacts est désormais systématiquement engagé dès l'apparition d'un seul cas confirmé au sein d'une classe au lieu de trois cas auparavant.**

1 seul cas dans la classe → l'identification des cas contacts intervient (sur le temps de cantine où les élèves ne portent pas de masques, pas automatiquement dans la classe). Le personnel n'est pas cas contact.

Quelles sont les recommandations pour les élèves et personnels identifiés « contacts à risque » ?

Les personnels et les élèves identifiés comme contacts à risque doivent immédiatement réaliser un test antigénique, afin de pouvoir déclencher sans attendre le contact-tracing en cas de positivité. Un résultat négatif ne lève pas la mesure de quarantaine de la personne contact.

• Pour les contacts à risque hors foyer, la mesure de quarantaine prend fin en cas de résultat de test négatif (antigénique ou RT-PCR) réalisé à 7 jours après le dernier contact avec le cas confirmé et en l'absence de symptômes évocateurs de la Covid-19. **En l'absence de test à J7, la quarantaine est prolongée jusqu'à J14.**

• Pour les contacts à risque du foyer, la mesure de quarantaine prend fin en cas de résultat de test négatif (antigénique ou RT-PCR) réalisé 7 jours après la guérison du cas confirmé (soit à J17) et en l'absence de symptômes évocateurs de la Covid-19.

Les responsables légaux des élèves doivent attester sur l'honneur de la réalisation du test et du résultat négatif de celui-ci. En l'absence d'une telle attestation, l'éviction scolaire est maintenue jusqu'à sa production et pour une durée maximale de 14 jours pour les contacts à risque hors foyer et 24 jours pour les contacts à risque au sein du foyer.

Si l'élève ou le personnel fait l'objet d'un test positif, il se conforme aux prescriptions relatives aux cas confirmés.

Le retour à l'école ou à l'établissement se fait, sous réserve de la poursuite du respect strict des mesures barrières et du port rigoureux du masque pendant une période de 7 jours.

Gestion des cas contacts

Si 3 élèves positifs hors fratrie → autres élèves cas contacts :

Si 3 élèves positifs hors fratrie → étude approfondie pour savoir si le personnel est cas contacts :

Si personnel Covid + (hors variant) → élèves d'élémentaires ne sont pas cas contacts.

Éviction :

- Les cas + sont en éviction 10 jours ;

- Les cas contacts sont en éviction 7 jours et se font tester immédiatement et 7 jours après le dernier contact avec le cas + ;

Si pas de test, l'éviction est prolongée de 7 jours, soit 14 jours au total.

△ **Protocole modifié depuis la reprise d'avril.**

○ **Cantine**

✓ non brassage entre élèves de classes différentes.

✓ Les élèves d'une même classe déjeunent ensemble en maintenant une distanciation d'au moins deux mètres avec ceux des autres classes.

✓ La stabilité des groupes d'élèves déjeunant à une même table est privilégiée.

✓ Utilisation de l'ancien réfectoire pour distribuer des repas froids les jours où les effectifs sont plus importants.

☆ **Actions pédagogiques et éducatives et financement**

• **Projet AFRIQUE**

La 1^{ère} semaine de chants, percussions et danses africaines avec nos intervenants BIRA et

SOULEYMANE avait été un grand succès. Depuis, les classes s'entraînent régulièrement pour ne rien perdre d'ici la 2^{ème} intervention prévue du 29 mars au 2 avril et qui est attendue avec impatience. Le nouveau protocole EPS de mars 2021 permet de nouveau la pratique d'EPS en intérieur mais avec 2 mètre de distanciation. La pratique de la danse est permise avec le port du masque. Nous espérons que la météo sera clémente pour pouvoir organiser les répétitions de danse dehors. Le spectacle initialement prévu à l'Espace Vaugelas avec les familles n'est pas possible. Si la météo le permet, nous envisageons un spectacle entre classes au stade pour utiliser les gradins et des photos et un film seront réalisés. Des costumes sont en cours de réalisation grâce à l'aide de parents et d'AESH. Nous les remercions vivement.

En lien avec notre projet artistique autour de l'Afrique, nous avons mis en place un échange collaboratif avec l'école de Pikine au Sénégal. La première action menée en décembre à travers notre production de calendriers a permis de récolter 1185€ qui ont déjà été reversés à nos collègues sénégalais. L'équipe pédagogique remercie les élèves pour leurs belles réalisations et leurs parents pour leur implication.

Nous avons également eu la chance d'avoir le soutien de l'OCCE que nous avons sollicitée. La subvention de 750€ versée pourrait être utilisée pour payer un container afin d'envoyer des fournitures. Leurs parents ne pouvant pas leur fournir le matériel nécessaire, certains enfants sont en effet privés de scolarité. Nous souhaiterions donc organiser une grande collecte. Nous envisageons de faire participer les familles qui le souhaiteraient mais aussi de vider les placards de nos classes car nous avons tous des reliquats de commandes que nous n'utiliserons plus, car pas assortis. Nous avons sollicité le soutien de la circonscription pour communiquer et sensibiliser les écoles du secteur qui souhaiteraient nous soutenir dans ce projet. Nous sommes prêtes à faire le tour des écoles pour récupérer les fournitures, ou organiser des permanences au Champ de Foire.

Nous étudions aussi la possibilité de solliciter les entreprises locales pour récupérer des stylos publicitaires ou bloc-notes ou tout autre objet pouvant faciliter la scolarité des enfants.

Des visios entre les différentes classes du CDF et de Pikine ont débuté en décembre. Les pratiques scolaires, des chants ainsi que diverses informations ont d'ores et déjà été partagés. Les élèves sont très curieux d'apprendre des choses sur leurs correspondants africains et vice-versa. Mme Archer, maman d'élève qui avait déjà organisé le rallye permettant de lancer le projet, a proposé d'organiser un échange sur le thème des jeux traditionnels français et africains et nous la remercions vivement.

- **Plantation de bulbes de fleurs de printemps**
Classes de Mmes Beignon, Cathelin et Schoeffer. Les fleurs commencent à fleurir. Des graines de fleurs de prairie vont également être semées avant les vacances.
- **COOP**
 - Investissement dans des jeux de cours : 624,74 € : cordes à sauter, échasses, cerceaux, élastiques, anneaux ... (malheureusement déjà beaucoup de casse...les jeux sont souvent détournés)
 - Achat de 4 « tchoukball » (jeu collaboratif EPS) : 350,45€
 - Achats pour la BCD (Ecole des Loisirs, Wapiti) : 121€, 86€
 - Achat des calendriers à décorer pour le projet Afrique : 180.5
 - Don à l'école de Pikine : 1185€ (recette des ventes des calendriers)

- **Festival du livre** : semaine du 8 au 12 mars - sélection de livres pour 2 classes pour éviter que tous les élèves touchent les mêmes livres. Les parents avaient la possibilité de découvrir les livres sur internet et de commander directement par internet ou via le biais de coupons à rendre avec le règlement.
Total des commandes : 833.15€ sur internet et 833.20€ via l'école soit 1666.35€. L'école va bénéficier de 20% de cette somme en livres pour la bibliothèque soit 333.27€
Dernière Livraison reçue le 25/03, pour distribution des livres le 26/03.
- **Actions du Sou des Ecoles**
 - ✓ Dotation de 10 masques jetables par élève : mars 2021
 - ✓ Commandes des chocolats de Pâques : mars 2021
- **Animations avec l'association de défense de la Nature FRAPNA**
visite des carrières de Pérouges + intervention en classe pour les classes de Mmes Beignon et Mettey en septembre/octobre.
- **Photo de classe organisée par le Sou des écoles** : prévue le lundi 17 mai. *Organisation non définie*
- **Sortie Cinéma financées par le Sou des Ecoles**: les séances de décembre / janvier ont été annulées en raison de la crise sanitaire. Nous espérons pouvoir réaliser la seconde d'ici la fin de l'année. Les films choisis cette année étaient les suivants :
 - cycle 2 - « Yakari » et « Chien pourri, la vie à Paris »
 - cycle 3 - « Fritzi » , « Marche avec les loups »
 → Prochaines sorties prévues le 3 mai (cycle 2) et 18 mai (cycle 3)
- **Sortie neige** : malgré la neige abondante cette année, les sorties raquettes envisagées n'ont pas été permises par l'inspection car nous étions en plan vigipirate sur le département. Plan vigipirate levé le 11 mars 2021. A voir l'année prochaine
- **Sortie classe de Mme Spataro (financée par le Sou des Ecoles)** : 14 juin 2021 au musée de Hières sur Amby
Sortie journée avec bus
 - matin : initiation à la sculpture sur pierre avec deux animateurs.
 - Après-midi : atelier « Vestiges, racontez-nous une histoire ».
- **Interventions sur le tri sélectif (dans le cadre du service civique et avec la ComCom)**
Classes de Mme Spataro (16/03), Mme Moulière (23/03), Mmes Schoeffler (30/03) et Mmes Garcia et Cathelin (27/04)

- Interventions de l'infirmière
- sur le harcèlement en octobre pour les classes de cycle 3 de Mmes Beignon Mettey et Spataro. L'intervention des gendarmes les années précédentes avaient eu plus d'impact sur les élèves.
- sur la pudeur, le respect du corps d'autrui dans la classe de CP de Mmes Schoeffer et Fauconnet.
- sur les dents et le thème du sommeil : classes de CP, CP-CE1, CE1-CE2 → période 5

⊗ Effectifs des 8 classes : 179 élèves au 25/03/2021

CP Mme Schoeffer et Mme Fauconnet: 24 élèves

CP/CE1 Mme Garcia: 22 élèves (10 CP et 12 CE1) dont 4 en ULIS

CE1/CE2 Mme Cathelin: 28 élèves (13 CE1 et 15 CE2) dont 1 en ULIS

CE1-CE2 Mmes Moulière et Bresson : 26 (15 CE1 et 11 CE2) dont 1 en ULIS

CE2-CM1-CM2 Mme Beignon: 26 (8 CE2, 6 CM1, 12 CM2)

CM1/CM2 Mme Mettey: 27 (11 CM1 et 16 CM2) dont 3 en ULIS

CM1-CM2 Mme Spataro: 26 (13 CM1 et 13 CM2) dont 3 élèves en ULIS

Dispositif ULIS: 12 élèves (inclus dans les effectifs précédents)

Bilan global :

Depuis la rentrée : 6 élèves radiés, 8 arrivées (nous étions montés à 182 élèves)

Rentrée 2021 - Estimations

CP: 21 élèves

CE1 : 34 élèves -2 départs annoncés → 32

CE2 : 40 élèves -1 départ annoncé + 1 arrivée potentielle → 40

CM1 : 34

CM2 : 30

Dispositif ULIS: 3 départs de CM2 / 3 arrivées prévues

Soit 160 élèves prévus : *baisse d'effectifs*

Les parents demandent une vraie vigilance sur les effectifs à venir et les dérogations, car la baisse inquiète. Mme Semet estime que les effectifs sont équivalents à ceux de l'école Bovagne, mais pas inquiétants sur une seule année.

⊗ Liaison Ecole-collège pour 2021-2022

En raison du contexte actuel, le collège ne sera pas en mesure d'accueillir les élèves de CM2 au collège. Afin de préparer les élèves à leur entrée au collège, le collège organisera deux temps:

- Présentation du collège et des attendus auprès des élèves de CM2 par un CPE (conseiller principal d'éducation et un professeur principal de 6ème) : Mardi 27/04 après midi

- Réunion avec les parents des futurs 6è : Jeudi 27 mai pour le Champ de Foire à 18h **au collège**

△ Réunion annulée depuis le dernier conseil d'école. Les informations sont transmises par mail et les documents seront donnés à la rentrée de septembre.

→ Souhait de l'école d'inviter certains 6^{ème} de cette année, afin qu'ils donnent leurs impressions aux futurs

collégiens. Prévus pour juin, en attente d'autorisations.

⊛ Rapport avec la municipalité

Algéco : suite au transfert de la cantine dans les nouveaux locaux, l'algéco a été attribué au périscolaire pour répondre aux nouvelles normes sanitaires, au détriment de l'idée de partage initialement envisagée. La municipalité a proposé de nous prêter la salle 7 sur réservation. Cette solution reste moins adaptée et moins sécuritaire. Nous espérons que la crise sanitaire passée, nous pourrions partager l'utilisation de ces locaux pour des activités pédagogiques.

*Algéco a plus de 35 ans. Pourrait-il être rénové, re-meublé ?
Mr Le Maire rappelle que cet Algéco n'avait pas vocation à être conservé. Sa durée de vie est de 5 ans maximum. Une demande de travaux pour des toilettes handicapés en fond du bâtiment est prévue. Une réflexion doit se mettre en place afin de verdir la cour. Une autre installation, mieux pensée avec l'environnement pourra être construite.*

L'équipe enseignante remercie la mairie pour les petits travaux effectués régulièrement et de façon très rapide.

Travaux demandés et réalisés par la mairie :

- Installation d'un ancien tableau vert sous le préau de la cour des petits pour dessiner et écrire pendant les récréations.
- Labour d'une bande de terre pour les plantations de bulbes
- Fin de l'installation des lavabos dans les dernières classes
-

Demandes en cours :

- Volets roulants électriques dans les classes de Mmes Garcia et Moulière → prévu pendant l'été, y compris pour la classe ULIS et périscolaire qui donne sur la rue
- Installation de films sur les vitres (prévention attentat intrusion) → dans l'année mais pas de date prévue
- Interphone par classe pour éviter de déranger les classes proches du bureau en permanence. → la Mairie réfléchit actuellement à l'installation de l'alarme lumineuse. Le passage des câbles pour l'installation d'un interphone sera chiffré au même moment. Si c'est possible les travaux seront réalisés au même moment.
L'École étudie la possibilité de recruter un jeune en service civique pour aider à certaines tâches. La Mairie n'a pas la compétence pour apporter du personnel supplémentaire aux écoles.
- Réparation de la cour de l'école côté portail vert.
- Panneau d'affichage vers le portail vert car plus accès à tous les parents côté portail marron et les fenêtres du couloir vont être filmées (vigipirate) → une nouvelle vitrine a été commandée pour tous les groupes scolaires et elle sera installée dès réception.

- Equipement des classes de Mmes Moulière, Cathelin et ULIS avec des TNI → en 2021 la classe de Mme Moulière est prévue. Dans le cadre du Plan de Relance une demande de subvention est en cours, la commune attend la réponse avant de statuer. Pour CDF un TNI pour chaque classe a été demandé + la rénovation du parc d'ordinateurs fixes par des ultra-portables qui pourraient être déplacés dans les classes.

Nouvelles demandes :

- Récupération de meubles de la salle informatique
 - pour les adapter pour la classe ULIS avec 4 postes informatiques
 - pour les 3 postes de la classe de Mme Schoeffer
 - Armoire ou placard fermé pour la salle des maîtres.
- Aménagement des 2 cours avec plus d'espace vert → une réflexion au niveau de l'Etat est en cours pour apporter plus de verdure, des écrans verts. Des études sont en cours pour apporter des réponses à ces questions. La LPO participe également à cette réflexion.
- La plantation, en présence des élèves, d'un nouvel arbre à la place de celui abattu l'année dernière (maladie). → la Mairie a prévu une plantation en septembre à laquelle seront conviés les élèves. L'école peut choisir l'essence d'arbre.
- Classe de Mme Beignon : meuble avec 3X9 cases afin que les élèves stockent leur classeur et autres matériels scolaires à placer près de l'armoire.

⊗ Questions diverses des parents

1. Serait-il possible de sensibiliser les parents en début d'année sur les jeux dangereux, afin de créer une vigilance et un focus sur la nécessité d'informer l'école en cas de doute ?

→ Oui

Y a-t-il dans les récréations des effets de groupe (exclusion d'enfant, coups dirigés sur un enfant), et comment gérez-vous ces situations? Les parents en sont-ils informés?

→ Oui cela arrive. Oui les parents sont informés. Pour certains élèves des jeux spécifiques sont instaurés pour éviter les regroupements. L'interdiction du brassage empêche le mélange des classes et crée un certain stress chez les enfants. L'école travaille au mieux pour éviter les exclusions, les coups.

L'équipe enseignante entend les inquiétudes de certains parents et une discussion est en cours pour pouvoir trouver une réponse qui rassure ces parents.

Il y a au minimum 2 enseignants par cour de récréation, le plus souvent 4. Les inquiétudes des parents sont légitimes. La situation sanitaire doit engendrer des angoisses qui peuvent être difficiles à extérioriser. De plus les enfants ne se dépensent plus beaucoup. Les enseignantes tentent de pallier au mieux à ces situations, dans le respect de tous, dans le dialogue. Cependant les parents doivent exercer l'éducation en premier lieu auprès de leurs enfants.

2. Les enfants pourront-ils disposer d'une eau tempérée pour le lavage des mains l'hiver prochain ?

→ oui peut être pas sur tous les lavabos mais au moins sur une partie.

3. Un second panneau d'affichage pour les informations COVID notamment est indispensable sur le second portail vert, **serait-il possible de l'ajouter ?**

→ cette demande rejoint la demande de la Directrice car l'affichage sur la fenêtre ne sera plus possible lorsqu'elle sera filmée et l'accès au panneau d'affichage intérieur n'est pas pratique avec les 2 accès.

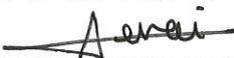
4. Nouveau protocole de la cantine depuis le 1er mars : pouvez-vous nous faire un retour sur l'organisation mise en place ?

→ cf point évoqué plus haut

----- Points non abordés en séance levée à 20h mais réponses de M. le Maire dans les pièces jointes -----

5. Réfection de la rue du Champ de Foire et alentours : Où en est-on des travaux prévus par tranche?

6. Amélioration des pistes cyclables : Où en est-on?

<p>Le président, directeur de l'école</p> <p>Mme SCHOEFFER</p> 	<p>Le secrétaire, parent d'élève élu</p> <p>Mathieu LE ROI</p> 
--	--

La séance est levée à 20h00 après les remerciements de Mme la Directrice aux participants.